

The logo for eli10, with 'eli' in lowercase and '10' in a white box.

votre énergie au quotidien

A photograph of a village with stone buildings and a church tower, partially obscured by a dark grey triangle in the top right corner.

Tarifs Electricité

2019

Commune de Milvignes (Villages de Bôle et Auvernier)

Tarif BT Simple

Commune de Milvignes (Villages de Bôle et Auvernier)

Pour les particuliers et les petites entreprises consommant principalement le jour.

Utilisation du réseau

• Tarif de base	CHF/mois	7.85
• Taxe de consommation	ct./kWh	7.50
• Services-système	ct./kWh	0.24



Energie **elinova** (100% renouvelable)

• Tarif de l'énergie	ct./kWh	6.90
----------------------	---------	------

Energie grise (d'origine non vérifiable)

• Tarif de l'énergie	ct./kWh	6.50
----------------------	---------	------

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.30
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.50
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.80

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

¹ Redevance destinée à financer les mesures d'encouragement aux énergies renouvelables

² Redevances pour la protection des eaux et des poissons

Tarif BT Double

Commune de Milvignes (Villages de Bôle et Auvernier)

Pour les particuliers et les petites entreprises consommant plus de 30% durant la nuit.

Utilisation du réseau

• Tarif de base	CHF/mois	12.50
• Taxe de consommation HP	ct./kWh	7.50
• Taxe de consommation HC	ct./kWh	3.30
• Services-système	ct./kWh	0.24



Energie elinova (100% renouvelable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	7.40
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	5.00

Energie grise (d'origine non vérifiable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	7.00
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	4.60

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.30
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.50
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.80

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

Plages tarifaires

HP (heures pleines) de 06h00 à 22h00 / HC (heures creuses) de 22h00 à 06h00

¹ Redevance destinée à financer les mesures d'encouragement aux énergies renouvelables

² Redevances pour la protection des eaux et des poissons

Tarif BT Pro

Commune de Milvignes (Villages de Bôle et Auvernier)

Pour les PME et grandes entreprises qui consomment annuellement plus de 100'000 kWh et dont les installations sont raccordées au réseau basse tension.

Utilisation du réseau

• Tarif de base	CHF/mois	50.00
• Tarif de puissance	CHF/kW	7.95
• Taxe de consommation HP	ct./kWh	5.00
• Taxe de consommation HC	ct./kWh	3.10
• Services-système	ct./kWh	0.24



Energie elinova (100% renouvelable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	5.70
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	4.90

Energie grise (d'origine non vérifiable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	5.30
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	4.50

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.30
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.50
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.80

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

Prix de l'énergie réactive

L'énergie réactive est livrée gratuitement jusqu'à concurrence de 0.48 kvarh par kWh, ce qui correspond à un facteur de puissance ($\cos \phi$) de 0.9. L'énergie réactive consommée mensuellement au-delà de ces quantités, est facturée à raison de 6.0 ct./kvarh.

Prix de la puissance

Le tarif de la puissance facturée mensuellement s'applique à la puissance maximale mensuelle en kW mesurée au quart d'heures.

Plages tarifaires

HP (heures pleines) de 06h00 à 22h00
HC (heures creuses) de 22h00 à 06h00

¹ Redevance destinée à financer les mesures d'encouragement aux énergies renouvelables

² Redevances pour la protection des eaux et des poissons

Tarif MT Pro

Commune de Milvignes (Villages de Bôle et Auvernier)

Pour les PME et grandes entreprises qui consomment annuellement plus de 100'000 kWh et dont les installations sont raccordées au réseau moyenne tension.

Utilisation du réseau

• Tarif de base	CHF/mois	50.00
• Tarif de puissance	CHF/kW	4.95
• Taxe de consommation HP	ct./kWh	3.00
• Taxe de consommation HC	ct./kWh	2.85
• Services-système	ct./kWh	0.24



Energie elinova (100% renouvelable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	5.70
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	4.90

Energie grise (d'origine non vérifiable)

• Tarif de l'énergie HP	ct./kWh	5.30
• Tarif de l'énergie HC	ct./kWh	4.50

Redevance et prestations fournies aux collectivités publiques (PCP)

• Redevance cantonale à vocation énergétique	ct./kWh	0.15
• Redevance communale à vocation énergétique	ct./kWh	0.25
• Redevance communale pour l'usage du domaine public	ct./kWh	0.40

Redevances fédérales

• Energies renouvelables RPC ¹	ct./kWh	2.20
• Protection des eaux et des poissons ²	ct./kWh	0.10

Prix de l'énergie réactive

L'énergie réactive est livrée gratuitement jusqu'à concurrence de 0.48 kvarh par kWh, ce qui correspond à un facteur de puissance ($\cos \phi$) de 0.9. L'énergie réactive consommée mensuellement au-delà de ces quantités, est facturée à raison de 6.0 ct./kvarh.

Prix de la puissance

Le tarif de la puissance facturée mensuellement s'applique à la puissance maximale mensuelle en kW mesurée au quart d'heures.

Plages tarifaires

HP (heures pleines) de 06h00 à 22h00

HC (heures creuses) de 22h00 à 06h00

Tarif HC également applicable du samedi à 12h00 au lundi à 06h00

¹ Redevance destinée à financer les mesures d'encouragement aux énergies renouvelables

² Redevances pour la protection des eaux et des poissons